



MAIRIE

66210 LES ANGLÉS (FRANCE)
Tél. 04 68 04 42 21
contact@les-angles.fr

**UNITE DEPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU
PATRIMOINE DES PYRENEES ORIENTALES (UDAP)**

Madame L'Architecte des Bâtiments de France
7 Rue Georges Bizet BP20048
66000 PERPIGNAN Cedex

Affaire suivie par Aurélie PAINO
Service urbanisme
04.68.04.42.28.- a.paino@les-angles.fr

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Réunion d'examen conjoint Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté le 14/03/2024

Madame,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion d'examen conjoint, prévue à l'article L153-52 du Code de l'Urbanisme, dans le cadre de la Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Les Angles.

Elle se tiendra le **Mardi 30 juillet 2024 à 14h30** à la **Salle du Capcir** 10 Avenue de Balcère à Les Angles.

L'ensemble des documents concernant ce dossier est consultable sur notre site Internet <https://mairie.lesangles.com/concertations-publicues> comme le précisait notre dernier courrier en date du 27/03/2024.

- 00- un rapport de présentation
- 01- un rapport de présentation_annexe EE
- 02- un document graphique
- 03 – un règlement écrit
- 04- les orientations d'aménagement et de programmation OAP 3 RA
- 05- Résumé non technique EI_EE_Les Angles-RNT
- Les délibérations

En cas de problème technique pour le téléchargement des pièces du dossier ci-dessus ou pour toute demande complémentaire vous pouvez nous contacter par mail : a.paino@les-angles.fr et finances.mairie@les-angles.fr

Vous souhaitant bonne réception de l'ensemble, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Michel POUJADE